



D'UNE BETISE A L'AUTRE

Examen psychopathologique de la bêtise

Par Ruben Smadja

Pages 89 à 111

Psychologie des organisations

« Je sais qu'il ne faut pas..., mais je fais quand même », ou, dans l'après-coup : « Je savais qu'il ne fallait pas, mais j'ai fait quand même. » Cette formulation (tout au moins sa première partie), si courante chez les enfants à l'heure du règlement de compte avec les parents, est bien l'indice de la coexistence de deux parties dans le Moi aux intentions différentes. Il nous semble que ce système suppose la mise en place d'un clivage, au sens psychanalytique du terme, entre une partie du Moi qui reconnaît et respecte les interdits qui sont imposés par les parents, et une autre partie qui, par les scénarios et les actes qu'elle commet, semble s'y opposer énergiquement. De plus, tout se passe comme si cette deuxième partie qui agit la bêtise ne tenait pas compte de l'interdiction reconnue par la première. D'ores et déjà, une précision est importante pour la suite de notre travail. Le clivage est un mécanisme de défense archaïque du Moi, il est reconnu dans les organisations non

névrotiques et surtout psychotiques. Cependant, sa reconnaissance dans les mécanismes impliqués dans la bêtise n'implique pas obligatoirement de telles organisations psychiques, loin de là. La mise en jeu de mécanismes archaïques comme le clivage se rencontre même dans les organisations névrotiques et, plus encore, chez tous les enfants à certains moments de leur vie, quel que soit leur présumé diagnostic structural. Une métaphore médicale pourrait éclairer notre préambule : l'examen au microscope d'un prélèvement d'une plaie cutanée superficielle (incident banal et fréquent) met en évidence des mécanismes cellulaires et humoraux (réaction inflammatoire) impliqués également dans des maladies bien plus graves, et absents en situation normale...